



# ST-PAUL-TROIS-CHATEAUX - CAISSARGUES

Organisé par le **Bowling Club Tricastin**

**Tournoi DOUBLETTE HANDICAP**

**Samedi 08 et Dimanche 09 AVRIL 2023**

## ARTICLE 1 : REGLEMENT

Ce tournoi, homologué, est ouvert aux joueuses et joueurs en règle avec la FFBSQ. Il se jouera au **Bowling ONE à Caissargues**, en doublette hdp.. Les règlements fédéraux en vigueur seront applicables pendant toute la compétition. Tout litige sera réglé par l'arbitre ou à défaut par l'organisateur.

## ARTICLE 2 : HANDICAP

Handicap calculé selon la moyenne du joueur sur la base de **70%** de la différence à **220** et pris sur le dernier listing paru au moins 7 jours avant la compétition. Il est **limité à 80** quilles.

## ARTICLE 3 : PHASE DOUBLETTE

Chaque équipe effectuera **6 lignes** en 2 séries de 3 lignes avec un décalage de 5 pistes à droite le samedi.

Idem pour le dimanche sur 6 lignes en 2 séries de 3. Horaire suivant classement du samedi

**Le classement des doublettes se fera au cumul des 12 lignes de l'équipe.**

## ARTICLE 4 : EGALITES

Egalité réglée dans l'ordre suivant. La meilleure dernière ligne handicap puis l'avant dernière meilleure ligne etc....

## ARTICLE 5 : ENGAGEMENTS

Les droits d'engagements sont de **2\*65 soit 130 €** par équipe. Seront considérés comme fermes les engagements confirmés (Chèque + Composition de l'équipe + n° de téléphone de contact + horaire choisi). Inscriptions ouvertes du 06/02/23 à 7 jours de la compétition. Les engagements ne seront encaissés qu'après le tournoi. **Libellé : BC Tricastin.**

## REFERENCES DE L'ORGANISATEUR A CONTACTER



Daniel DANTZER – 06 19 92 67 44 SMS

Adresse : 350 Rue de L'Argentane – 26130 ST PAUL 3 CHATEAUX

Mail : [ddantzer@orange.fr](mailto:ddantzer@orange.fr)

## ARTICLE 6 : HORAIRES

*Reconditionnement des pistes avant chaque tour*

Samedi 08 AVRIL	08h30 – 11h00	Groupe A : 12 équipes
	12h00 – 14h30	Groupe B : 12 équipes
	15h30 – 18h30	Groupe C : 12 équipes

*Reconditionnement des pistes avant chaque tour*

Dimanche 09 AVRIL	08h30 – 11h00	29 èmes à 42 èmes
	12h00 – 14h30	15 èmes à 28 èmes
	15h30 – 18h30	14 èmes à 1 ère

## REMISE DES PRIX VERS 18 H 45

## ARTICLE 7 : DONNEES TECHNIQUES

(Pistes synthétiques . Machine)

## BUDGET PREVISIONNEL BASE 36 EQUIPES

RECETTES		DEPENSES	
Engagements ( 36 x 130 € )	4680.00	Lignages ( 864 x 3.40€ )	2937.60
Sponsor ( CLUB)	7.60	Organisation	250.00
		Indemnités de déplacement	1500,00 €
<b>Total</b>	<b>4687.60 €</b>	<b>Total</b>	<b>4687.60 €</b>

## ARTICLE 8 : RECOMPENSES

1 <sup>ère</sup> Doublette	<b>300 €</b> + Trophée	5 <sup>ème</sup> Doublette	<b>160 €</b>
2 <sup>ème</sup> Doublette	<b>260 €</b> + Trophée	6 <sup>ème</sup> Doublette	<b>140 €</b>
3 <sup>ème</sup> Doublette	<b>210€</b> + Trophée	7 <sup>ème</sup> Doublette	<b>130 €</b>
4 <sup>ème</sup> Doublette	<b>180€</b>	8 <sup>ème</sup> Doublette	<b>120 €</b>

**Repas disponibles sur place au prix de 17.00€ tout compris**